

Corine Pelletier

Journal SUD-OUEST du 18 juin 2021

SAINT-DENIS-D'OLÉRON « Une soirée telle que Colette Talmon l'aurait voulue »

Vendredi 11 juin au soir, plus de 30 bateaux des associations d'Ars-en-Ré, Saint-Martin-de-Ré, Loix, La Flotte, La Rochelle, Saint-Denis-d'Oléron, Le Douhet, Rochefort, Marennes ou encore Boyardville avec le vieux gréement « Le Clapotis », ont rejoint ceux de l'association locale pour rendre un hommage à Colette Talmon, personnalité du monde de la mer récemment décédée. « Beaucoup de monde et une ambiance festive - comme l'aurait souhaité Colette - mais pleine d'émotion et de reconnaissance par tous unanimement pour son caractère dynamique et actif de « bâtisseuse » attentive aux autres », commentait le maire Joseph Huot. C'est Bernard Barbier, qui lui avait succédé à la présidence de l'APPSD (Association des plaisanciers du port de Saint-Denis-d'Oléron), qui a organisé avec toute son équipe cette journée souvenir à laquelle de très nombreuses associations ont répondu tels le Foyer rural, l'APPSD, la SNSM (Société nationale de sauvetage en mer), APLIMAP (Association pour la préservation du littoral de la Malconche et des pertuis charentais), l'UTL (Université du temps libre), autour des représentants du port et de la mairie. Femme engagée Comme le rappelait Michel Chalaux qui l'a bien connue : « Femme engagée et européenne convaincue, investie sur plusieurs fronts, dont l'action sociale, Colette a fondé l'Association des plaisanciers du port de Saint-Denis en 1989 et beaucoup animé la vie du port en organisant notamment des petits-déjeuners le mardi pour tous les plaisanciers. » Elle a aussi participé à la création de l'Union des associations de plaisanciers de Charente-Maritime en 2001, regroupant 25 ports atlantiques et contribué à la mise en place, en 2016, de la Fédération nationale des associations de plaisanciers de l'Atlantique et de la Méditerranée (6 000 plaisanciers). En 2012 avec Noëlle Demyk, elle a créé enfin l'Association pour la préservation du littoral de la Malconche et des pertuis charentais. En présence des enfants et petits-enfants de Colette, Anne Karehnke-Talmon, sa fille, a animé en présence d'une centaine de personnes « une soirée chaleureuse telle qu'elle l'aurait souhaitée », animée également par une accordéoniste.

Corine Pelletier.